

AKTO

AKTO est un opérateur de compétences agréé par arrêté du ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion du 1^{er} octobre 2020.



MINISTÈRE
DU TRAVAIL
ET DE L'EMPLOI

Liberté
Égalité
Fraternité

SD : 86501128479748L



LA POSTE

124394
89 ●



MADAME ISABELLE BOURGADE
SERVICE COMPTABILITE
LE BOURG
46340 DEGAGNAC

Paris, le 19 mai 2025

Vos références : 479371585 – IDCC applicable : 1979

Objet : Contribution conventionnelle au titre de la Masse Salariale 2024 à verser au plus tard le 15 juillet 2025 - Convention Collective HCR - IDCC = 1979

Si vous confiez votre gestion financière à un expert-comptable, transmettez-lui ce courrier.

Madame, Monsieur,

Vous vous acquittez chaque mois auprès de l'URSSAF de votre contribution légale à la formation et à l'alternance, via la Déclaration Sociale Nominative (DSN).

A celle-ci s'ajoute, **pour la première fois cette année, la contribution conventionnelle au dialogue social**. Cette contribution nouvellement instaurée par votre branche des Hôtels, Cafés et restaurants a pour objectif de développer le dialogue social.

Votre OPCO **AKTO est chargé de la collecte** de cette contribution conventionnelle, rendue obligatoire par la signature en 2023 de l'avenant n°1 à l'accord collectif du 22 janvier 2019.

Cette contribution de 0,05% est appelée sur l'intégralité de la Masse salariale 2024 avec un montant minimum à verser de 50€ par entreprise.

Pourquoi une contribution au dialogue social ?

Cette contribution va permettre à la branche de :

- Remplir ses obligations légales, notamment en matière de réalisation d'un rapport de branche,
- Renforcer le dialogue social et le paritarisme,
- Réaliser des diagnostics,
- Développer des outils au service des entreprises et des salariés du secteur.

Elle contribuera également à la promotion et à l'attractivité des métiers des HCR.

Déclarez et versez en ligne le 15 juillet 2025 au plus tard

Connectez-vous dès le 2 juin 2025 sur notre plateforme en ligne via le lien :
<https://declaration.akto.fr>

Le paiement se fait exclusivement via la plateforme d'AKTO, par virement ou par prélèvement.

Besoin d'information complémentaire ?

Contactez-nous à contributions@akto.fr en précisant le numéro SIREN et la raison sociale de votre entreprise.

La contribution conventionnelle est-elle vraiment obligatoire ?

Oui si votre entreprise relève de la branche des HCR. Cette contribution conventionnelle a été mise en place par accord de branche étendu, publié au Journal Officiel. Elle est donc obligatoire pour toutes les entreprises de la branche.

Plus d'informations sur <https://www.akto.fr/> rubrique Verser votre contribution.

Nous vous adressons, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le service Contributions



CREDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRENEES

Relevé de factures en EURO n° 7092197

Du 01.05.2025 au 31.05.2025

Votre agence

Salviac
8 Boulevard Hugon
46340 Salviac
Tél : 05 65 37 33 09
Fax : 05 65 27 55 91

00812 SBIL012 00891

Votre Conseiller

Adrien Pezant
Tel : 07 85 25 60 69

ISABELLE BOURGADE
L'AUBERGE SANS FRONTIERE
LIEU DIT LE BOURG
46340 DEGAGNAC

Vos contacts

Internet :
www.credit-agricole.fr/ca-nmp
Filservice : 098 098 18 18
(numéro non surtaxé)
Email : contact@ca-nmp.fr
Votre Appli : Ma Banque

MME BOURGADE ISABELLE,

Votre contrat n° 00663444743

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous le détail des facturations de votre relevé.

Récapitulatif de la période du 01.05.2025 au 31.05.2025	N° facture	Montant HT	Dont montant soumis à TVA	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
Compte 00663444743 Factures prélevées		0,39		0,00 *		0,39
Compte 00663444743 Prélèvement du 31/05/2025	2515100013365	173,10	45,15	20,00	9,03	182,13
TOTAL PERIODE		173,49	45,15		9,03	182,52

* Exonération TVA, art 261C, 259B du code Général des Impôts.

Les opérations ci-dessous correspondent au détail des frais déjà imputés sur votre compte.

Date	Nature et n° de facture	Nbre	Montant HT	Dont montant soumis à TVA	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
07/05	Intérêts débiteurs Période : 04/2025 Teg = 6,84% Facture N°2512700096315	1	0,39		0,00 *		0,39
	TOTAL		0,39				0,39

* Exonération TVA, art 261C, 259B du code Général des Impôts.



Les opérations ci-dessous ont été enregistrées sur votre compte et font l'objet d'un prélèvement global.

Date	Nature des opérations	Nbre	Montant HT	Dont montant soumis à TVA	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
19/05	Commission d'intervention	1	11,00		0,00 *		11,00
19/05	Commission d'intervention	1	11,00		0,00 *		11,00
20/05	Commission d'intervention	1	11,00		0,00 *		11,00
20/05	Commission d'intervention	1	11,00		0,00 *		11,00
21/05	Commission d'intervention	1	11,00		0,00 *		11,00
21/05	Commission d'intervention	1	11,00		0,00 *		11,00
21/05	Commission d'intervention	1	11,00		0,00 *		11,00
21/05	Commission d'intervention	1	11,00		0,00 *		11,00
21/05	Offre Compte à composer Pro	1	39,95		0,00 *		39,95
02/05	Location équipement de paiement	1	45,15	45,15	20,00	9,03	54,18
	TOTAL		173,10	45,15		9,03	182,13

* Exonération TVA, art 261C, 259B du code Général des Impôts.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculée au RCS de ALBI sous le n°444 953 830, dont le siège social est sis 219, avenue François Verdier 81000 ALBI, société de courtage en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 019 259, dont le N° d'Identifiant Unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME est le FR231317_01TOAZ.



**CREDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRENEES**

**VOTRE RECAPITULATIF MENSUEL
DES FRAIS D'ENCAISSEMENTS PAR CARTE**
Période du 01.04.2025 au 30.04.2025
POUR INFORMATION

Société : ISABELLE BOURGADE L'AUBERGE SANS FRONTIERE
Votre contrat n° 00663444743

Partie 2 : Commissions et frais sur services complémentaires

Libellé des services complémentaires (*)	Montant des commissions		
	HT (en EUR)	TVA (en EUR)	Total (en EUR)
Location/abonnement de TPE	45,15	9,03	54,18
Total :	45,15	9,03	54,18

(*) Quatre catégories : "Location/abonnement de TPE", "Prestation Telecom", "Solution de paiement en ligne", "Autres services". Si l'une ou plusieurs de ces catégories n'apparaissent pas pour un contrat, le(s) service(s) est(sont) non fourni(s) par la banque.

Partie 3 : Commissions et frais perçus dans le cadre d'une offre forfaitaire

SANS OBJET

INFORMATION RESILIATION :

Modalités de résiliation de la location de matériel (hors forfait saisonnier):

Le locataire peut résilier son contrat par lettre recommandée avec accusé réception.

En cas de résiliation avant la fin de l'engagement de durée, la demande donnera lieu à une facturation d'une pénalité de rupture anticipée.

Votre contrat peut être soumis à des conditions particulières. Dans tous les cas veuillez-vous référer à votre contrat ou contacter votre agence.

Modalités de résiliation des services :

Les modalités de résiliation des services diffèrent en fonction du service souscrit.

Veuillez-vous référer à votre contrat ou contacter votre agence.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculée au RCS de ALBI sous le n°444 953 830, dont le siège social est sis 219, avenue Francois Verdier 81000 ALBI, société de courtage en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 019 259, dont le N° d'Identifiant Unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME est le FR231317_01TOAZ.







CREDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRENEES

VOTRE RECAPITULATIF MENSUEL
DES FRAIS D'ENCAISSEMENTS PAR CARTE
Période du 01.04.2025 au 30.04.2025
POUR INFORMATION

Votre agence

Salviac
8 Boulevard Hugon
46340 Salviac
Tél : 05 65 37 33 09
Fax : 05 65 27 55 91

Votre Conseiller

Adrien Pezant
Tel : 07 85 25 60 69

Vos contacts

Internet :
www.credit-agricole.fr/ca-nmp
Filservice : 098 098 18 18
(numéro non surtaxé)
Email : contact@ca-nmp.fr
Votre Appli : Ma Banque

D 1/3 50/19/4470/2776 01AA2369412P4DP 7 CRM

LA POSTE

ADPO101 00891

SD : 865008465157862



ISABELLE BOURGADE
L'AUBERGE SANS FRONTIERE
LIEU DIT LE BOURG
46340 DEGAGNAC

Le 07 Mai 2025

Société : ISABELLE BOURGADE L'AUBERGE SANS FRONTIERE
Votre contrat n° 00663444743

Partie 1 - Commissions et frais sur contrats d'acceptation

Type de Marque contrat	Encaissements	Commissions		
		Service commerçant	Dont interchange	
	En nombre	En EUR	En EUR(1)	En EUR
Païement de proximité				
Contrat N° 2482031 PAIEMENT DE PROXIMITE				
Païement avec contact				
CB Cartes commerciales	1	66,30	0,66	0,59
CB Cartes de crédit	2	203,14	0,71	0,60
CB Cartes de débit	11	1 118,35	3,91	2,18
Total CB :	14	1 387,79	5,28	3,37
MAESTRO Cartes de débit	1	31,00	0,31	0,06
Total MAESTRO :	1	31,00	0,31	0,06
MASTERCARD Cartes hors zone UE	1	220,50	5,73	0,44
Total MASTERCARD :	1	220,50	5,73	0,44
VISA Cartes de crédit	2	113,50	1,14	0,34
VISA Cartes de débit	5	597,60	5,98	1,20
VISA Cartes hors zone UE	1	75,00	1,95	0,23
Total VISA :	8	786,10	9,07	1,77
Païement de proximité				
Contrat N° 2482033 PAIEMENT SANS CONTACT				



Type de Marque contrat	Encaissements	Commissions			
		Service commerçant	Dont interchange		
			En nombre	En EUR	En EUR(1)
Paielement sans contact					
CB Cartes commerciales	4	220,35	2,20	1,97	
CB Cartes de crédit	18	1 067,90	3,74	3,10	
CB Cartes de débit	87	4 136,20	14,47	7,91	
Total CB :	109	5 424,45	20,41	12,98	
MAESTRO Cartes de débit	4	125,30	1,25	0,22	
Total MAESTRO :	4	125,30	1,25	0,22	
MASTERCARD Cartes commerciales	2	50,00	0,80	0,10	
MASTERCARD Cartes de crédit	1	22,60	0,23	0,07	
MASTERCARD Cartes de débit	6	314,50	3,15	0,72	
MASTERCARD Cartes hors zone UE	2	131,25	3,41	1,08	
Total MASTERCARD :	11	518,35	7,59	1,97	
VISA Cartes commerciales	4	262,10	4,20	3,41	
VISA Cartes de crédit	4	334,90	3,35	1,00	
VISA Cartes de débit	17	995,65	9,96	2,00	
VISA Cartes hors zone UE	1	43,40	1,13	0,13	
Total VISA :	26	1 636,05	18,64	6,54	
TOTAL :	174	10 129,54	68,28	27,35	

(1) Prestations bancaires ou financières non soumises à la TVA française.

Contrat n° 2482031 du 09.03.2020 : conditions particulières en vigueur du 09.03.2020.

Contrat n° 2482033 du 09.03.2020 : conditions particulières en vigueur du 09.03.2020.

INFORMATION RESILIATION :

Modalités de résiliation des contrats d'acceptation

Le contrat d'acceptation est conclu pour une durée indéterminée, sauf dispositions contraires visées dans les Conditions Particulières.

L'Accepteur d'une part, l'Acquéreur d'autre part, peuvent, à tout moment, sans justificatif ni préavis (sauf dérogation particulière convenue entre les deux parties), sous réserve du dénouement des opérations en cours, mettre fin au présent Contrat sans qu'il soit nécessaire d'accomplir aucune autre formalité que l'envoi d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Votre contrat peut être soumis à des conditions particulières. Dans tous les cas, veuillez vous référer à votre contrat ou contacter votre agence.

Votre agence

Salviac
8 Boulevard Hugon
46340 Salviac
Tél : 05 65 37 33 09
Fax : 05 65 27 55 91

D 1/5 80/31/5585/905 02AB2377126P4DP 7 CRM

SD : 86500862457028J

LA POSTE

FLRV001 00891



Votre conseiller

Adrien Pezant
Tél : 07 85 25 60 69

ISABELLE BOURGADE
L'AUBERGE SANS FRONTIERE
LIEU DIT LE BOURG
46340 DEGAGNAC

Vos contacts

Internet :
www.credit-agricole.fr/ca-nmp
Filservice : 098 098 18 18
(numéro non surtaxé)
Email : contact@ca-nmp.fr
Votre Appli : Ma Banque

SYNTHÈSE

Mme Isabelle Bourgade L'auberge Sans Frontiere

Compte Courant Pro n° 00663444743

+ 4 957.33

Mme Isabelle Bourgade L'aubergeSans Frontiere - Compte Courant Pro n° 00663444743

Mme Bourgade Isabelle

IBAN : FR76 1120 6000 8900 6634 4474 384 BIC : AGRIFRPP812

Date opé.	Date valeur	Libellé des opérations	Débit	Crédit	✓
		Ancien solde créditeur au 30.04.2025		177,73	
01.05	01.05	Remise Carte 2482031 001 671783 01/05		316,00	☐
01.05	01.05	Remise Carte 2482033 001 645052 01/05		535,55	☐
01.05	01.05	Com Carte 2482033 001 645052 01/05	2,90		☐
01.05	01.05	Com Carte 2482031 001 671783 01/05	2,30		☐
02.05	02.05	Remise Carte 2482031 001 753201 02/05		346,40	☐
02.05	02.05	Remise Carte 2482033 001 741987 02/05		406,40	☐
02.05	02.05	Virement Edenred France VSCT-Tx-5770ERF-TRD-1111837-29042025-1		13,02	☐
02.05	02.05	Chèque 6694489	466,00		☐
02.05	02.05	Prlv Electricité De France Madame Isabelle Bourgade RefEDF:7275805417 RUM:MA970001189155 ? 2025-05-02MA970001189155 FR47EDF001007 Core	656,33		☐
02.05	02.05	Prlv Saur Facture SaurS-3-0050441107-002563610-02FR86ZZZ003506 Core	59,50		☐
02.05	02.05	Prlv 0240787 CRCAM Nord Midi-pyrenees Crédit Agricole Assurances ProfessiOnnelles -echeance 05/2025 Cotisation Des Contrats Pacifica 0000000000000000000010627612908PCKFR03ZZZ399305 Core	222,46		☐
02.05	02.05	Effets Domiciliés	179,64		☐
02.05	02.05	Com Carte 2482033 001 741987 02/05	1,45		☐
02.05	02.05	Com Carte 2482031 001 753201 02/05	2,90		☐





CREDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRENEES

Relevé de factures en EURO n° 7035861
Du 01.04.2025 au 30.04.2025

Votre agence

Salviac
8 Boulevard Hugon
46340 Salviac
Tél : 05 65 37 33 09
Fax : 05 65 27 55 91

00812 SBIL012 00891

Votre Conseiller

Adrien Pezant
Tel : 07 85 25 60 69

Vos contacts

Internet :
www.credit-agricole.fr/ca-nmp
Filservice : 098 098 18 18
(numéro non surtaxé)
Email : contact@ca-nmp.fr
Votre Appli : Ma Banque

ISABELLE BOURGADE
L'AUBERGE SANS FRONTIERE
LIEU DIT LE BOURG
46340 DEGAGNAC

MME BOURGADE ISABELLE,

Votre contrat n° 00663444743

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous le détail des facturations de votre relevé.

Récapitulatif de la période du 01.04.2025 au 30.04.2025	N° facture	Montant HT	Dont montant soumis à TVA	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
Compte 00663444743 Factures prélevées		0,34		0,00 *		0,34
Compte 00663444743 Prélèvement du 30/04/2025	2512000067051	85,10	45,15	20,00	9,03	94,13
TOTAL PERIODE		85,44	45,15		9,03	94,47

* Exonération TVA, art 261C, 259B du code Général des Impôts.

Les opérations ci-dessous correspondent au détail des frais déjà imputés sur votre compte.

Date	Nature et n° de facture	Nbre	Montant HT	Dont montant soumis à TVA	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
07/04	Intérêts débiteurs Période : 03/2025 Teg = 6,94% Facture N°2509700156942	1	0,34		0,00 *		0,34
	TOTAL		0,34				0,34

* Exonération TVA, art 261C, 259B du code Général des Impôts.

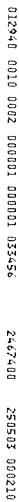


Les opérations ci-dessous ont été enregistrées sur votre compte et font l'objet d'un prélèvement global.

Date	Nature des opérations	Nbre	Montant HT	Dont montant soumis à TVA	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
22/04	Offre Compte à composer Pro	1	39,95		0,00 *		39,95
01/04	Location équipement de paiement	1	45,15	45,15	20,00	9,03	54,18
	TOTAL		85,10	45,15		9,03	94,13

* Exonération TVA, art 261C, 259B du code Général des Impôts.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculé au RCS de ALBI sous le n°444 953 830, dont le siège social est sis 219, avenue Francois Verdier 81000 ALBI, société de courtage en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 019 259, dont le N° d'Identifiant Unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME est le FR231317_01TOAZ.



2467400 250503 000210

Date d'arrêté : **30 Avril 2025**



ISABELLE BOURGADE
L'AUBERGE SANS FRONTIERE
LIEU DIT LE BOURG
46340 DEGAGNAC

+ 177,73

IBAN : FR76 1120 6000 8900 6634 4474 384 BIC : AGRIFRPP812

THESE

1-800-368-5848 / www.pacific-rainforest.org





**CREDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRENEES**

**RELEVÉ D'EFFETS À PAYER
AU 03.06.2025
POUR INFORMATION**

Votre agence

Salviac
8 Boulevard Hugon
46340 Salviac
Tél : 05 65 37 33 09
Fax : 05 65 27 55 91

00812 EFFE463 00891

Votre Conseiller

Adrien Pezant
Tel : 07 85 25 60 69

ISABELLE BOURGADE
L'AUBERGE SANS FRONTIERE
LIEU DIT LE BOURG
46340 DEGAGNAC

Vos contacts

Internet :
www.credit-agricole.fr/ca-nmp
Filservice : 098 098 18 18
(numéro non surtaxé)
Email : contact@ca-nmp.fr
Votre Appli : Ma Banque

SALVIAC, le 03 Juin 2025

Votre contrat n° 00663444743 en EUR

Madame, Monsieur,

Je vous adresse le relevé d'effets à payer n° 00000301 à échéance du 10.06.2025.

Si vous souhaitez rejeter un ou plusieurs effets, vous devez nous en informer avant le 10.06.2025. Vous pouvez soit nous retourner le bordereau joint en indiquant pour chaque effet concerné le motif du rejet, soit effectuer cette démarche sur votre espace Crédit Agricole en ligne ou EDI, si vous avez souscrit à ces services.

Sans action de votre part, les effets codifiés " P " seront débités de votre compte et les effets codifiés " R " et " S " seront rejetés. Vous disposerez encore de quatre jours ouvrés après le débit de votre compte pour demander un rejet à votre agence.

Bien à vous,

FERNANDO VILELA
Le directeur d'agence

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculée au RCS de ALBI sous le n°444 953 830, dont le siège social est sis 219, avenue Francois Verdier 81000 ALBI, société de courtage en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 019 259, dont le N° d'Identifiant Unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME est le FR231317_01TOAZ.

RELEVÉ D'EFFETS A PAYER en EUR n° 00000301
Date de règlement : 10.06.2025

(partie à conserver)

MME BOURGADE ISABELLE
COMPTE COURANT EN EURO 00663444743



RELEVÉ n° 00000301
EFFET en EUR A
REJETER

Date de règlement : 10.06.2025

(partie à retourner à l'agence pour le 10.06.2025)

MME BOURGADE ISABELLE
COMPTE COURANT EN EURO
00663444743

Nom du tireur	N° EFFET	* Réf tiré	Date Echéance	Montant en EUR	o	N° EFFET	Montant en EUR	Décision
SODIGEL - QUERCY GEL	16821876	0 0010035545	08/06/2025	65,11	P	16821876	65,11	

Nombre d'effet(s) 1

Total 65,11

Date et signature Total rejet :

* ACC : 1 = Effet accepté 2 = Billet à ordre 0 = Effet non accepté

° AVIS : P = payé R et S = rejeté

Motif rejet : 70 = tirage contesté 71 = reçu à tort déjà réglé 72 = code acceptation erroné 73 = montant contesté 74 = date d'échéance contestée 90 = paiement partiel



CREDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRENEES

RELEVÉ D'EFFETS À PAYER
AU 28.05.2025
POUR INFORMATION

Votre agence

Salviac
8 Boulevard Hugon
46340 Salviac
Tél : 05 65 37 33 09
Fax : 05 65 27 55 91

Votre Conseiller

Adrien Pezant
Tel : 07 85 25 60 69

Vos contacts

Internet :
www.credit-agricole.fr/ca-nmp
Filservice : 098 098 18 18
(numéro non surtaxé)
Email : contact@ca-nmp.fr
Votre Appli : Ma Banque

D 1/1 50/9/802/648 01AA2375576P4TF 2 CRM

LA POSTE

SD : 86500856680472A

EFFE463 00891



ISABELLE BOURGADE
L'AUBERGE SANS FRONTIERE
LIEU DIT LE BOURG
46340 DEGAGNAC

SALVIAC, le 28 Mai 2025

Votre contrat n° 00663444743 en EUR

Madame, Monsieur,

Je vous adresse le relevé d'effets à payer n° 00000299 à échéance du 03.06.2025.

Si vous souhaitez rejeter un ou plusieurs effets, vous devez nous en informer avant le 03.06.2025. Vous pouvez soit nous retourner le bordereau joint en indiquant pour chaque effet concerné le motif du rejet, soit effectuer cette démarche sur votre espace Crédit Agricole en ligne ou EDI, si vous avez souscrit à ces services.

Sans action de votre part, les effets codifiés " P " seront débités de votre compte et les effets codifiés " R " et " S " seront rejetés. Vous disposerez encore de quatre jours ouvrés après le débit de votre compte pour demander un rejet à votre agence.

Bien à vous,

FERNANDO VILELA
Le directeur d'agence

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculée au RCS de ALBI sous le n°444 953 830, dont le siège social est sis 219, avenue François Verdier 81000 ALBI, société de courtage en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 019 259, dont le N° d'Identifiant Unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME est le FR231317_01TOAZ.



RELEVÉ D'EFFETS A PAYER en EUR n° 00000299
Date de règlement : 03.06.2025

(partie à conserver)

MME BOURGADE ISABELLE
COMPTE COURANT EN EURO 00663444743



RELEVÉ n° 00000299
EFFET en EUR A
REJETER
Date de règlement : 03.06.2025

(partie à retourner à l'agence pour le 03.06.2025)

MME BOURGADE ISABELLE
COMPTE COURANT EN EURO
00663444743

Nom du tireur	N° EFFET	* Réf tiré	Date Echéance	Montant en EUR	o	N° EFFET	Montant en EUR	Décision
GODARD CHAMBON M	16811870	0	0000030511	31/05/2025	1 166,89 P	16811870	1 166,89	

Nombre d'effet(s)	1	Total	1 166,89	Date et signature	Total rejet :
--------------------------	----------	--------------	-----------------	--------------------------	----------------------

* ACC : 1 = Effet accepté 2 = Billet à ordre 0 = Effet non accepté

° AVIS : P = payé R et S = rejeté

Motif rejet : 70 = tirage contesté 71 = reçu à tort déjà réglé 72 = code acceptation erroné 73 = montant contesté 74 = date d'échéance contestée 90 = paiement partiel



CREDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRENEES

RELEVÉ D'EFFETS À PAYER
AU 28.05.2025
POUR INFORMATION

Votre agence

Salviac
8 Boulevard Hugon
46340 Salviac
Tél : 05 65 37 33 09
Fax : 05 65 27 55 91

Votre Conseiller

Adrien Pezant
Tel : 07 85 25 60 69

Vos contacts

Internet :
www.credit-agricole.fr/ca-nmp
Filservice : 098 098 18 18
(numéro non surtaxé)
Email : contact@ca-nmp.fr
Votre Appli : Ma Banque

D 1/2 50/14/736/583 01AA2375982P4TF 2 CRM

LA POSTE

SD : 86500857174922F

EFFE463 00891



ISABELLE BOURGADE
L'AUBERGE SANS FRONTIERE
LIEU DIT LE BOURG
46340 DEGAGNAC

SALVIAC, le 28 Mai 2025

Votre contrat n° 00663444743 en EUR

Madame, Monsieur,

Je vous adresse le relevé d'effets à payer n° 00000300 à échéance du 05.06.2025.

Si vous souhaitez rejeter un ou plusieurs effets, vous devez nous en informer avant le 05.06.2025. Vous pouvez soit nous retourner le bordereau joint en indiquant pour chaque effet concerné le motif du rejet, soit effectuer cette démarche sur votre espace Crédit Agricole en ligne ou EDI, si vous avez souscrit à ces services.

Sans action de votre part, les effets codifiés " P " seront débités de votre compte et les effets codifiés " R " et " S " seront rejetés. Vous disposerez encore de quatre jours ouvrés après le débit de votre compte pour demander un rejet à votre agence.

Bien à vous,

FERNANDO VILELA
Le directeur d'agence

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculée au RCS de ALBI sous le n°444 953 830, dont le siège social est sis 219, avenue Francois Verdier 81000 ALBI, société de courtage en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 019 259, dont le N° d'Identifiant Unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME est le FR231317_01TOAZ.



RELEVE D'EFFETS A PAYER en EUR n° 00000300
Date de règlement : 05.06.2025

(partie à conserver)

MME BOURGADE ISABELLE
COMPTE COURANT EN EURO 00663444743



RELEVE n° 00000300
EFFET en EUR A
REJETER
Date de règlement :
05.06.2025

(partie à retourner à
l'agence
pour le 05.06.2025)

MME BOURGADE ISABELLE
COMPTE COURANT EN EURO
00663444743

Nom du tireur	N° EFFET	* Réf tiré	Date Echéance	Montant en EUR	o	N° EFFET	Montant en EUR	Décision
SODIGEL QUERCY-GEL	16814713	0 0010034807	05/06/2025	236,54	P	16814713	236,54	

Nombre d'effet(s) 1

Total 236,54

Date et signature Total rejet :

* ACC : 1 = Effet accepté 2 = Billet à ordre 0 = Effet non accepté

° AVIS : P = payé R et S = rejeté

Motif rejet : 70 = tirage contesté 71
= reçu à tort déjà réglé 72 = code
acceptation erroné 73 = montant
contesté 74 = date d'échéance
contestée 90 = paiement partiel



CREDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRENEES

RELEVÉ D'EFFETS À PAYER
AU 19.05.2025
POUR INFORMATION

Votre agence

Salviac
8 Boulevard Hugon
46340 Salviac
Tél : 05 65 37 33 09
Fax : 05 65 27 55 91

D 1/1 50/9/1743/1480 01AA2372657P4DP 3 CRM

LA POSTE

SD : 86500851947949V

EFFE463 00891



Votre Conseiller

Adrien Pezant
Tel : 07 85 25 60 69

ISABELLE BOURGADE
L'AUBERGE SANS FRONTIERE
LIEU DIT LE BOURG
46340 DEGAGNAC

Vos contacts

Internet :
www.credit-agricole.fr/ca-nmp
Filservice : 098 098 18 18
(numéro non surtaxé)
Email : contact@ca-nmp.fr
Votre Appli : Ma Banque

SALVIAC, le 19 Mai 2025

Votre contrat n° 00663444743 en EUR

Madame, Monsieur,

Je vous adresse le relevé d'effets à payer n° 00000298 à échéance du 26.05.2025.

Si vous souhaitez rejeter un ou plusieurs effets, vous devez nous en informer avant le 26.05.2025. Vous pouvez soit nous retourner le bordereau joint en indiquant pour chaque effet concerné le motif du rejet, soit effectuer cette démarche sur votre espace Crédit Agricole en ligne ou EDI, si vous avez souscrit à ces services.

Sans action de votre part, les effets codifiés " P " seront débités de votre compte et les effets codifiés " R " et " S " seront rejetés. Vous disposerez encore de quatre jours ouvrés après le débit de votre compte pour demander un rejet à votre agence.

Bien à vous,

FERNANDO VILELA
Le directeur d'agence

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculée au RCS de ALBI sous le n°444 953 830, dont le siège social est sis 219, avenue François Verdier 81000 ALBI, société de courtage en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 019 259, dont le N° d'Identifiant Unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME est le FR231317_01TOAZ.



RELEVÉ D'EFFETS A PAYER en EUR n° 00000298
Date de règlement : 26.05.2025

(partie à conserver)

MME BOURGADE ISABELLE
COMPTE COURANT EN EURO 00663444743



RELEVÉ n° 00000298
EFFET en EUR A
REJETER
Date de règlement :
26.05.2025

(partie à retourner à
l'agence
pour le 26.05.2025)

MME BOURGADE ISABELLE
COMPTE COURANT EN EURO
00663444743

Nom du tireur	N° EFFET	* Réf tiré	Date Echéance	Montant en EUR	o	N° EFFET	Montant en EUR	Décision
SODIGEL QUERCY-GEL	16743358	0 0010033167	25/05/2025	114,11	P	16743358	114,11	

Nombre d'effet(s)	1	Total	114,11	Date et signature	Total rejet :
--------------------------	----------	--------------	---------------	--------------------------	----------------------

* ACC : 1 = Effet accepté 2 = Billet à ordre 0 = Effet non accepté
° AVIS : P = payé R et S = rejeté

Motif rejet : 70 = tirage contesté 71
= reçu à tort déjà réglé 72 = code
acceptation erroné 73 = montant
contesté 74 = date d'échéance
contestée 90 = paiement partiel



CREDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRENEES

RELEVÉ D'EFFETS À PAYER
AU 12.05.2025
POUR INFORMATION

Votre agence

Salviac
8 Boulevard Hugon
46340 Salviac
Tél : 05 65 37 33 09
Fax : 05 65 27 55 91

Votre Conseiller

Adrien Pezant
Tel : 07 85 25 60 69

Vos contacts

Internet :
www.credit-agricole.fr/ca-nmp
Filservice : 098 098 18 18
(numéro non surtaxé)
Email : contact@ca-nmp.fr
Votre Appli : Ma Banque

D 1/1 50/9/1834/1515 01AA2370505P4DP 3 CRM

LA POSTE

SD : 86500848909843H

EFFE463 00891



ISABELLE BOURGADE
L'AUBERGE SANS FRONTIERE
LIEU DIT LE BOURG
46340 DEGAGNAC

SALVIAC, le 12 Mai 2025

Votre contrat n° 00663444743 en EUR

Madame, Monsieur,

Je vous adresse le relevé d'effets à payer n° 00000297 à échéance du 19.05.2025.

Si vous souhaitez rejeter un ou plusieurs effets, vous devez nous en informer avant le 19.05.2025. Vous pouvez soit nous retourner le bordereau joint en indiquant pour chaque effet concerné le motif du rejet, soit effectuer cette démarche sur votre espace Crédit Agricole en ligne ou EDI, si vous avez souscrit à ces services.

Sans action de votre part, les effets codifiés " P " seront débités de votre compte et les effets codifiés " R " et " S " seront rejetés. Vous disposerez encore de quatre jours ouvrés après le débit de votre compte pour demander un rejet à votre agence.

Bien à vous,

FERNANDO VILELA
Le directeur d'agence

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculé au RCS de ALBI sous le n°444 953 830, dont le siège social est sis 219, avenue François Verdier 81000 ALBI, société de courtage en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 019 259, dont le N° d'Identifiant Unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME est le FR231317_01TOAZ.



RELEVÉ D'EFFETS A PAYER en EUR n° 00000297
Date de règlement : 19.05.2025

(partie à conserver)

MME BOURGADE ISABELLE
COMPTE COURANT EN EURO 00663444743

Nom du tireur	N° EFFET	* Réf tiré	Date Echéance	Montant en EUR	o
SODIGEL QUERCY-GEL	16724336	0 0010031954	18/05/2025	209,25	P

Nombre d'effet(s) 1 **Total 209,25**

* ACC : 1 = Effet accepté 2 = Billet à ordre 0 = Effet non accepté
° AVIS : P = payé R et S = rejeté



RELEVÉ n° 00000297
EFFET en EUR A
REJETER

Date de règlement :
19.05.2025

(partie à retourner à
l'agence
pour le 19.05.2025)

MME BOURGADE ISABELLE
COMPTE COURANT EN EURO
00663444743

N° EFFET	Montant en EUR	Décision
16724336	209,25	

Date et signature **Total rejet :**

Motif rejet : 70 = tirage contesté 71
= reçu à tort déjà réglé 72 = code
acceptation erroné 73 = montant
contesté 74 = date d'échéance
contestée 90 = paiement partiel



**CREDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRENEES**

**RELEVÉ D'EFFETS À PAYER
AU 07.05.2025
POUR INFORMATION**

Votre agence

Salviac
8 Boulevard Hugon
46340 Salviac
Tél : 05 65 37 33 09
Fax : 05 65 27 55 91

00812 EFFE463 00891

Votre Conseiller

Adrien Pezant
Tel : 07 85 25 60 69

ISABELLE BOURGADE
L'AUBERGE SANS FRONTIERE
LIEU DIT LE BOURG
46340 DEGAGNAC

Vos contacts

Internet :
www.credit-agricole.fr/ca-nmp
Filservice : 098 098 18 18
(numéro non surtaxé)
Email : contact@ca-nmp.fr
Votre Appli : Ma Banque

SALVIAC, le 07 Mai 2025

Votre contrat n° 00663444743 en EUR

Madame, Monsieur,

Je vous adresse le relevé d'effets à payer n° 00000296 à échéance du 15.05.2025.

Si vous souhaitez rejeter un ou plusieurs effets, vous devez nous en informer avant le 15.05.2025. Vous pouvez soit nous retourner le bordereau joint en indiquant pour chaque effet concerné le motif du rejet, soit effectuer cette démarche sur votre espace Crédit Agricole en ligne ou EDI, si vous avez souscrit à ces services.

Sans action de votre part, les effets codifiés " P " seront débités de votre compte et les effets codifiés " R " et " S " seront rejetés. Vous disposerez encore de quatre jours ouvrés après le débit de votre compte pour demander un rejet à votre agence.

Bien à vous,

FERNANDO VILELA
Le directeur d'agence

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculée au RCS de ALBI sous le n°444 953 830, dont le siège social est sis 219, avenue François Verdier 81000 ALBI, société de courtage en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 019 259, dont le N° d'Identifiant Unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME est le FR231317_01TOAZ.



RELEVÉ D'EFFETS A PAYER en EUR n° 00000296
Date de règlement : 15.05.2025

(partie à conserver)

MME BOURGADE ISABELLE
COMPTE COURANT EN EURO 00663444743



RELEVÉ n° 00000296
EFFET en EUR A
REJETER
Date de règlement : 15.05.2025

(partie à retourner à l'agence pour le 15.05.2025)

MME BOURGADE ISABELLE
COMPTE COURANT EN EURO
00663444743

Nom du tireur	N° EFFET	* Réf tiré	Date Echéance	Montant en EUR	o	N° EFFET	Montant en EUR	Décision
S.A.R.L. DEVIERS FRESQUE	16713252	1 00FRESQUET	15/05/2025	1 553,92	P	16713252	1 553,92	

Nombre d'effet(s)	1	Total	1 553,92	Date et signature	Total rejet :
--------------------------	----------	--------------	-----------------	--------------------------	----------------------

* ACC : 1 = Effet accepté 2 = Billet à ordre 0 = Effet non accepté
° AVIS : P = payé R et S = rejeté

Motif rejet : 70 = tirage contesté 71 = reçu à tort déjà réglé 72 = code acceptation erroné 73 = montant contesté 74 = date d'échéance contestée 90 = paiement partiel



CREDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRENEES

RELEVÉ D'EFFETS À PAYER
AU 23.04.2025
POUR INFORMATION

Votre agence

Salviac
8 Boulevard Hugon
46340 Salviac
Tél : 05 65 37 33 09
Fax : 05 65 27 55 91

Votre Conseiller

Adrien Pezant
Tel : 07 85 25 60 69

Vos contacts

Internet :
www.credit-agricole.fr/ca-nmp
Filservice : 098 098 18 18
(numéro non surtaxé)
Email : contact@ca-nmp.fr
Votre Appli : Ma Banque

D 1/1 50/9/582/477 01AA2364770P4DP 1 CRM

LA POSTE

SD : 865008322538896

EFPE463 00891



ISABELLE BOURGADE
L'AUBERGE SANS FRONTIERE
LIEU DIT LE BOURG
46340 DEGAGNAC

SALVIAC, le 23 Avril 2025

Votre contrat n° 00663444743 en EUR

Madame, Monsieur,

Je vous adresse le relevé d'effets à payer n° 00000293 à échéance du 30.04.2025.

Si vous souhaitez rejeter un ou plusieurs effets, vous devez nous en informer avant le 30.04.2025. Vous pouvez soit nous retourner le bordereau joint en indiquant pour chaque effet concerné le motif du rejet, soit effectuer cette démarche sur votre espace Crédit Agricole en ligne ou EDI, si vous avez souscrit à ces services.

Sans action de votre part, les effets codifiés " P " seront débités de votre compte et les effets codifiés " R " et " S " seront rejetés. Vous disposerez encore de quatre jours ouvrés après le débit de votre compte pour demander un rejet à votre agence.

Bien à vous,

FERNANDO VILELA
Le directeur d'agence

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculé au RCS de ALBI sous le n°444 953 830, dont le siège social est sis 219, avenue Francois Verdier 81000 ALBI, société de courtage en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 019 259, dont le N° d'Identifiant Unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME est le FR231317_01TOAZ.

RELEVÉ D'EFFETS A PAYER en EUR n° 00000293
Date de règlement : 30.04.2025

(partie à conserver)

MME BOURGADE ISABELLE
COMPTE COURANT EN EURO 00663444743



RELEVÉ n° 00000293
EFFET en EUR A
REJETER
Date de règlement :
30.04.2025

(partie à retourner à
l'agence
pour le 30.04.2025)

MME BOURGADE ISABELLE
COMPTE COURANT EN EURO
00663444743

Nom du tireur	N° EFFET	* Réf tiré	Date Echéance	Montant en EUR	o	N° EFFET	Montant en EUR	Décision
GODARD CHAMBON M	16640141	0 0000030343	30/04/2025	521,40	P	16640141	521,40	
Nombre d'effet(s)				1	Total	521,40	Date et signature	Total rejet :

* ACC : 1 = Effet accepté 2 = Billet à ordre 0 = Effet non accepté
° AVIS : P = payé R et S = rejeté

Motif rejet : 70 = tirage contesté 71
= reçu à tort déjà réglé 72 = code
acceptation erroné 73 = montant
contesté 74 = date d'échéance
contestée 90 = paiement partiel



CREDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRENEES

RELEVÉ D'EFFETS À PAYER
AU 10.03.2025
POUR INFORMATION

Votre agence

Salviac
8 Boulevard Hugon
46340 Salviac
Tél : 05 65 37 33 09
Fax : 05 65 27 55 91

Votre Conseiller

Adrien Pezant
Tel : 07 85 25 60 69

Vos contacts

Internet :
www.credit-agricole.fr/ca-nmp
Filservice : 098 098 18 18
(numéro non surtaxé)
Email : contact@ca-nmp.fr
Votre Appli : Ma Banque

D 1/1 50/9/48908/33745 01AA2349860P4DP 81 CRM
SD : 86500800766085T

LA POSTE

EFFE463 00891



ISABELLE BOURGADE
L'AUBERGE SANS FRONTIERE
LIEU DIT LE BOURG
46340 DEGAGNAC

SALVIAC, le 10 Mars 2025

Votre contrat n° 00663444743 en EUR

Madame, Monsieur,

Je vous adresse le relevé d'effets à payer n° 00000285 à échéance du 17.03.2025.

Si vous souhaitez rejeter un ou plusieurs effets, vous devez nous en informer avant le 17.03.2025. Vous pouvez soit nous retourner le bordereau joint en indiquant pour chaque effet concerné le motif du rejet, soit effectuer cette démarche sur votre espace Crédit Agricole en ligne ou EDI, si vous avez souscrit à ces services.

Sans action de votre part, les effets codifiés " P " seront débités de votre compte et les effets codifiés " R " et " S " seront rejetés. Vous disposerez encore de quatre jours ouvrés après le débit de votre compte pour demander un rejet à votre agence.

Bien à vous,

FERNANDO VILELA
Le directeur d'agence

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculée au RCS de ALBI sous le n°444 953 830, dont le siège social est sis 219, avenue François Verdier 81 000 ALBI, société de courtage en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 019 259, dont le N° d'Identifiant Unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'eco-organisme ADEME est le FR231317_01TOAZ.



RELEVÉ D'EFFETS À PAYER en EUR n° 00000285
Date de règlement : 17.03.2025

(partie à conserver)

MME BOURGADE ISABELLE
COMPTE COURANT EN EURO 00663444743



RELEVÉ n° 00000285
EFFET en EUR À
REJETER
Date de règlement : 17.03.2025

(partie à retourner à l'agence pour le 17.03.2025)

MME BOURGADE ISABELLE
COMPTE COURANT EN EURO
00663444743

Nom du tireur	N° EFFET	* Réf tiré	Date Echéance	Montant en EUR	o	N° EFFET	Montant en EUR	Décision
S.A.R.L. DEVIERS FRESQUE	16494473	1 00	FRESQUET15/03/2025	748,50	P	16494473	748,50	

Nombre d'effet(s)	1	Total	748,50	Date et signature	Total rejet :
--------------------------	----------	--------------	---------------	--------------------------	----------------------

* ACC : 1 = Effet accepté 2 = Billet à ordre 0 = Effet non accepté
° AVIS : P = payé R et S = rejeté

Motif rejet : 70 = tirage contesté 71 = reçu à tort déjà réglé 72 = code acceptation erroné 73 = montant contesté 74 = date d'échéance contestée 90 = paiement partiel